

Quelle insertion pour les étudiants handicapés ?

La Fondation Poitiers Université s'est penchée, à Niort, sur l'intégration des jeunes handicapés dans les cursus d'études et au début de leur carrière.

Se réunir autour d'une table, entre spécialistes d'un domaine touchant de près les étudiants de l'université de Poitiers, devant un auditoire composé d'intervenants concernés, de donateurs et de mécènes. C'est le concept de ces « Rendez-vous des partenaires » de la Fondation Poitiers Université qui s'est délocalisée il y a peu dans les locaux de la MAIF à Niort. Le choix de ce lieu n'est d'ailleurs pas un hasard au regard des valeurs humanistes et sociales que défend cette entreprise mutualiste.

Un handicap ne se dit ni se voit pas toujours

A travers des témoignages de chefs d'entreprise comme Roger Belot, le président de la MAIF, ou encore Henri de Pracomtal (Chêne et Cie) puis d'intervenants spécialisés dans le domaine de l'insertion de personnes handicapées, il a été



Ioannis Dendrakis, responsable de la mission handicap à la MAIF, entouré d'Éric Lambert (à gauche) et Stéphane Sébille (à droite), tous deux spécialistes du handicap à l'université de Poitiers.

question d'évolution des mœurs et des normes, notamment depuis l'instauration de la loi du 11 février 2005.

Pour Éric Lambert (enseignant-chercheur au master intégration des personnes handicapées et en difficultés), « cette loi a modifié la définition même de handicap, focalisant davantage sur l'environnement de la personne concernée,

l'accessibilité et les obligations y afférant. »

Stéphane Sébille (chargé de mission handicap à l'université de Poitiers) a insisté sur la prise en compte de « nouveaux handicaps » qui « ne sont pas toujours visibles » (lire le témoignage ci-dessous) et sur la nécessaire adaptation dans certains gestes de la vie quotidienne, de l'apprentissage ou du monde du travail. Responsable de la mission handicap à la MAIF, Ioannis Dendrakis a avoué que même cette entreprise, pourtant plus attentive que la moyenne, n'a jamais atteint les 6 % de salariés handicapés, même s'ils sont quand même 246 dans ce cas. Au cours des échanges, il a particulièrement insisté sur le fait que « certains salariés déjà dans l'entreprise et qui présentent certaines pathologies pas forcément visibles sont réticents à faire connaître et/ou reconnaître leur handicap. Ils ne font

donc pas les démarches, souvent de crainte d'être pénalisés dans leur carrière, voire empêchés d'accéder à certaines fonctions. »

Il a également été question du problème d'accession aux hauts niveaux d'études pour les personnes handicapées (Marc Rigolot, MAIF) et des possibilités d'accompagnement des entreprises pour recevoir des jeunes en situation de handicap (Nicolas Nantes, coordinateur de l'association poitevine Handisup). « Pour s'insérer, il faut en avoir envie mais auparavant, il faut surtout se ressentir en situation de handicap, a notamment expliqué ce dernier, car c'est en fonction de ces différents niveaux de perception que la société peut agir en conséquence et faire des efforts pour s'adapter. »

Gil Beucher
nr.niort@nrco.fr

en savoir plus

Une des premières fondations d'université

L'université de Poitiers, sous l'impulsion de son président, Jean-Pierre Gesson, a fait partie des premières en France. Depuis 2009, elle mobilise donateurs et mécènes autour de deux axes essentiels : le soutien aux étudiants et l'ouverture de l'université à l'international. En 2012, elle franchira un nouveau cap avec le départ à la retraite de son directeur délégué, Bernard

Chauveau, conjugué au changement de présidence de l'université. Parmi les projets de la fondation : développer les bourses aux étudiants en difficulté (ou ayant un besoin particulier lié à leur cursus) mais aussi la création de chaires thématiques, à l'instar de celle consacrée aux origines de la vie.

Contact : tél. 05.49.45.30.09.

••• Le handicap n'est pas toujours visible



Coralie Servantie, étudiante dyslexique, a droit à quelques aménagements pour ses examens.

Coralie Servantie, étudiante en deuxième année de langues des signes à la faculté de lettres de Poitiers, a livré un témoignage très personnel lors de cette rencontre des partenaires de la fondation. Son handicap, même s'il est bien réel et reconnu, ne fait pas partie de ceux que l'on détecte au premier coup d'œil. En effet, cette jeune femme de 23 ans originaire de Surgères (17) est dyslexique. Une particularité, plus qu'une maladie, qui est reconnue en tant que handicap depuis 2005.

Si sa dyslexie a été détectée dès le cours préparatoire, c'est vraiment lors du passage des examens que Coralie s'est vraiment sentie pénalisée. « Je fais

beaucoup de fautes d'orthographe, j'inverse des syllabes, ma lecture est perturbée », avoue l'étudiante qui ne connaît pas vraiment les causes médicales de ces troubles... D'ailleurs, elle ne se sent pas vraiment handicapée dans sa vie quotidienne. L'adaptation est venue de l'université, depuis qu'elle s'est décidée à s'adresser à la médecine préventive et à un médecin « handicol ». Depuis, lors des examens universitaires, elle a droit à un(e) secrétaire à qui elle dicte son travail ainsi qu'à un tiers de temps supplémentaire pour rendre sa copie. « En fait, c'est surtout pour les correcteurs que ça facilite le travail ! », sourit-elle...

le billet

Le rendez-vous des envies

Les fondations ne s'occupent pas seulement des animaux en voie de disparition. Depuis l'été 2009, la Fondation Poitiers université s'est engagée dans une dynamique d'explications et d'échanges constructifs. Entre des univers qui se croisent sans se connaître comme celui de l'entrepreneur et de l'étudiant. La fondation veut les approcher, les rapprocher, leur donner quelques clés utiles de compréhension mutuelle, les aider. En relayant cette initiative, La Nouvelle République jouera, à l'échelle des Deux-Sèvres, comme elle le fait déjà dans la Vienne, chaque bimestre, son rôle de caisse de résonance en direction du grand public.

en bref

Yves Jean sera président

La communauté universitaire a élu, mardi soir, les membres des trois conseils centraux de l'université : le conseil scientifique (CS), le conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) et le conseil d'administration (CA). Seuls les élus de cette dernière instance éliront mardi 10 avril le président de l'université. Mais les résultats enregistrés dès mardi soir au CA permettent d'assurer l'élection d'Yves Jean à la présidence de l'université. Le candidat ayant obtenu la majorité dans les deux collèges principaux (celui des professeurs des universités et des maîtres de conférence), il ne reste dès lors plus d'obstacles à franchir pour l'élection du mardi 10 avril, qui restera une formalité. Yves Jean, soutenu massivement par les maîtres de conférence et de nombreux syndicats, rappelle qu'il « sera le président de toute la communauté universitaire » et qu'il est « urgent de réconcilier tous les collèges ».



Yves Jean.